



Réintroduire le végétal dans la ville

Situé sur la partie Nord de la commune de Montreuil Bellay, entre les rues de la Rousselière et de la Salle, le lotissement des plantes est la troisième tranche d'un secteur urbain plus important comprenant une centaine de foyers. Conçu dans un esprit d'entrée de ville, le lotissement se veut simple et fonctionnel.

Un mail central et trois voies perpendiculaires desservent l'ensemble du projet. Le traitement paysager est renforcé par la plantation de haies entre les lots. Enfin, le traitement des eaux pluviales s'effectue en chaussée filtrante



Collectivité locale	Ville de MONTREUIL-BELLAY
Aménageur	SODEMEL
Urbaniste	Cabinet LOGERAIS
Maitrise d'oeuvre	ONILLON DURET;
Date	En cours
Programme	32 logements en accession
Surface	3,2 hectares
Montant de l'opération	1 M euros

